

Édition 2019

TARIFS PARTICULIERS



TARIFS DES PRINCIPAUX **PRODUITS & SERVICES** LIÉS À VOTRE COMPTE DE DÉPÔT **AU 01/01/2019**

MISES À JOUR AU 1^{er} DÉCEMBRE 2018

Retrouvez notre tarification en agence ou sur notre site Internet
www.rivesparis.banquepopulaire.fr

BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS



proche et engagée

SOMMAIRE

- 4 **Extrait standard des tarifs**
- 5 **Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte**
 - Ouverture, transformation, clôture
 - Relevés de compte
 - Tenue de compte
 - Services en agence
 - Services bancaires de base
 - Les prestations de base
- 8 **Banque à distance**
 - Par Internet
 - Par téléphone
 - Par automate
- 9 **Vos moyens et opérations de paiement**
 - Cartes
 - Services liés à la carte bancaire
 - Virements
 - Virements spécifiques
 - Prélèvements
 - Chèques
- 13 **Offres groupées de services**
 - AFFINÉA, la convention personnalisée
 - ORFÉA, la convention réservée aux clients des agences Banque Privée
 - Convention carte budj
 - Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)
 - Offres groupées de services qui ne sont plus commercialisées
- 17 **Irrégularités et incidents**
 - Commission d'intervention
 - Opérations particulières
 - Incidents liés aux chèques émis
 - Incidents liés aux chèques remis
 - Incidents liés aux autres moyens de paiement
- 19 **Découverts et crédits**
 - Facilité de caisse et/ou découvert
 - Crédits à la consommation
 - Crédits immobiliers
- 21 **Épargne et placements financiers**
 - Épargne bancaire
 - Placements financiers
- 25 **Assurances et prévoyance**
- 27 **Opérations bancaires à l'international**
- 29 **Résoudre un litige, exprimer une réclamation**

EDITO



Chers clients, chers sociétaires,

Notre ambition est de vous offrir au quotidien une banque **simple, disponible, personnalisée**, en mesure de vous apporter des conseils et services de qualité.

Disponible : vous pouvez désormais joindre votre banque quand vous le voulez, simplement en composant le numéro de votre conseiller; même en dehors des heures d'ouverture de l'agence ; du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 18h, vous recevrez un accueil personnalisé.

Personnalisée : vous êtes maintenant libre de prendre rendez-vous quand vous le souhaitez avec votre conseiller car vous avez accès à tout moment à son agenda en ligne depuis votre espace Cyberplus : c'est souple et rapide !

Simple : nos **services de banque en ligne** sont riches de fonctionnalités grâce auxquelles vous pouvez gérer votre quotidien et souscrire facilement à distance de nombreux produits et services.

À votre écoute tout au long de l'année à travers nos différentes enquêtes, vos avis nous sont précieux pour améliorer nos prestations et toujours mieux vous satisfaire.

Vous trouverez dans cette brochure les tarifs des principaux produits et services liés à votre compte.

Merci pour votre confiance renouvelée.

Yves GEVIN
Directeur général

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

LES TARIFS CI-DESSOUS SONT INDIQUÉS HORS OFFRE GROUPÉE DE SERVICES (PACKAGE) ET HORS PROMOTION OU TARIF SPÉCIFIQUE À UNE PARTIE DE LA CLIENTÈLE.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

LISTE DES SERVICES

Tarif en €

<ul style="list-style-type: none">• Abonnement à des services de Banque à distance (Internet)⁽¹⁾ Cyberplus	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Moviplus, par mois <i>Soit pour information 22,80€ par an</i>	1,90€
<ul style="list-style-type: none">• Tenue de compte, par mois, prélevés trimestriellement Frais perçus par la banque pour la gestion de votre compte. <i>Ce service est gratuit pour les clients titulaires des services bancaires de base, les clients âgés de moins de 26 ans, les clients titulaires d'une offre groupée de services (Convention Affinéa, OCF, Riv'et moi, Riv'Olution, Equipage) et les clients des agences Banque Privée.</i> <i>Soit pour information 7,50€ par trimestre</i>	2,50€
<ul style="list-style-type: none">• Fourniture d'une carte de débit :<ul style="list-style-type: none">- Carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé, Carte Visa Classic ou MasterCard, par an- Carte de paiement à autorisation systématique, Carte Visa Électron, par an	46,00€ 35,00€
<ul style="list-style-type: none">• Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro⁽²⁾ à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)<ul style="list-style-type: none">- Par retrait, à partir du 4^{ème} retrait, par mois⁽³⁾	1,00€
<ul style="list-style-type: none">• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement et téléphone portable :<ul style="list-style-type: none">- Sécuriplus, par an et par adhérent	27,00€
<ul style="list-style-type: none">• Virement (cas d'un virement SEPA⁽²⁾⁽⁴⁾ occasionnel)<ul style="list-style-type: none">- En agence, par virement- Par Internet, via Cyberplus⁽¹⁾, par virement	4,60€ GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">• Prélèvement<ul style="list-style-type: none">- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽²⁾- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²⁾	GRATUIT GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">• Commission d'intervention, par opération Avec un plafond de 80,00 € par mois (équivalent à 10 opérations)	8,00€

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais relatifs aux services et produits financiers, il convient pour le client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou d'instrument financier que la Banque Populaire fournit au client.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

(2) Zone euro, Zone SEPA, voir détail des pays dans la rubrique « Bon à savoir » p. 31

(3) Cartes Visa Classic, Visa Classic Facelia, Visa Premier, Visa Premier Facelia, MasterCard

(4) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire, y compris dans une autre Banque Populaire.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

- **Ouverture d'un compte de dépôt** **GRATUIT**

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons du changement de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

- **Service d'aide à la mobilité bancaire (Facili'Pop)** **GRATUIT**

- **Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois** **GRATUIT**

- **Clôture de compte de dépôt ou d'épargne (PEL, CEL, LEP, PEP...)** **GRATUIT**

- **Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)** **GRATUIT**

- **Transfert de compte vers un autre établissement**
 - Compte épargne (PEL, CEL, LEP, PEP...), *par produit* **82,30€**
 - Compte-titres ordinaire ou PEA
 - frais fixes, *par portefeuille* **82,30€**
 - en sus frais fixes, *par ligne* **11,10€**
 - en sus frais fixes, *par ligne étrangère* **136,00€**

- **Désolidarisation de compte joint** **GRATUIT**

RELEVÉS DE COMPTE Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

- **Relevés**
 - Relevé de compte papier, *par mois* **GRATUIT**
 - Relevé de compte papier *quinzaine, décadaire, hebdomadaire, journalier⁽¹⁾* **2,70€**
 - Relevé de compte en braille, *par mois* **GRATUIT**
 - Relevé de compte électronique + édition papier, *par mois⁽²⁾* **1,00€**
 - Relevé de compte électronique *toutes périodicités⁽³⁾ (Voir E-documents)* **GRATUIT**

- **E-documents⁽³⁾** **GRATUIT**
Abonnement permettant l'accès aux relevés de compte électroniques et aux autres documents bancaires.

- **Édition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire (10 dernières opérations)** **GRATUIT**

- **Récapitulatif annuel des frais bancaires** **GRATUIT**



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure en fin de votre relevé de compte. Chaque année, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

- **Carnet de bord, par an** **11,80€**
Document papier qui présente notamment l'ensemble de vos encours et placements.

Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINÉA (voir p. 13).

(1) Par relevé édité, hors mensuel gratuit.

(2) Ce service n'est plus commercialisé.

(3) Disponible avec abonnement Cyberplus.

• Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais techniques nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

Pour les chèques compensables en France :

- Chèque émis
- Chèque remis à l'encaissement

J*
J+1 ouvré**

* J : jour de l'opération.

** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

TENUE DE COMPTE

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

- **Frais de tenue de compte, par mois, prélevés trimestriellement**
Frais perçus par la banque pour la gestion de votre compte.

Ce service est gratuit pour les clients titulaires des services bancaires de base, les clients âgés de moins de 26 ans, les clients titulaires d'une offre groupée de services (Conventions Affinéa, OCF, Riv'et moi, Riv'Olution, Equipage) et les clients des agences Banque Privée.

2,50 €
soit pour
information
7,50 € par
trimestre

- **Frais de tenue de compte de dépôt inactif, par an**
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)

30,00 €⁽¹⁾

SERVICES EN AGENCE

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

- **Délivrance d'un RIB ou IBAN** (via Cyberplus, sur nos guichets automatiques et en agence)

GRATUIT

- **Enregistrement d'un changement d'adresse**

GRATUIT

- **Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)** (euros)

- Avec votre carte bancaire
- Avec une carte à retrait unique, par opération

GRATUIT
5,00 €

- **Mise à disposition de fonds**
(auprès d'une autre Banque Populaire)

14,00 €

- **Frais de recherche de document, par document**
(hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L 133-1 du Code monétaire et financier)

- Relevé de compte
- Opération avec l'étranger
 - inférieure ou égale à 6 mois
 - supérieure à 6 mois
- Autre document
- Pour demande spécifique

9,10 €
50,10 €
Sur devis
18,20 €
Sur devis

- **Recherche de facturette en cas de contestation fondée d'une opération en France**

GRATUIT

- **Frais de recherche de facturette dans le cas où la contestation s'avère infondée**

- Inférieure à 6 mois
- Supérieure ou égale à 6 mois

17,60 €
35,20 €

- **Location de coffre-fort**

- Frais de location de coffre-fort, par an
- Effraction ou remise en état

140,00 €
Sur devis

(1) Dans la limite du solde créditeur du compte. Le montant des frais et commissions, prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif, est plafonné par un arrêté ministériel.

• Transmission du patrimoine	
Frais de traitement d'un dossier de succession dans nos livres	
- Jusqu'à 500 € d'avoirs dans nos livres	GRATUIT
- Entre 501 € et 2 000 € d'avoirs	56,00 €
- Entre 2 001 € et 10 000 € d'avoirs	112,00 €
- Entre 10 001 € et 30 000 € d'avoirs	203,00 €
- Au-delà de 30 000 € d'avoirs	
- commission proportionnelle au montant des avoirs	1,13 %
• maximum	802,00 €

SERVICES BANCAIRES DE BASE (Droit au compte)

(Services définis à l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte)

GRATUIT

Les services bancaires de base se composent des produits et services suivants :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- un changement d'adresse par an,
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- la domiciliation de virements bancaires,
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne,
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- la réalisation des opérations de caisse.

Pour les comptes ouverts sur injonction Banque de France, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4€ par opération, plafonnées à 5 opérations par mois (soit 20€).

LES PRESTATIONS DE BASE ⁽¹⁾

(Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- l'ouverture et la clôture du compte,
- la tenue du compte,
- un changement d'adresse par an,
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- la domiciliation de virements bancaires,
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques de la banque,
- une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne.

GRATUIT

Tarifs standards
(indiqué dans la brochure)

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

Tarifs standards
(indiqué dans la brochure)

Tarifs standards
(indiqué dans la brochure)

Tarifs standards
(indiqué dans la brochure)

Tarifs standards
(indiqué dans la brochure)

Tarifs standards
(indiqué dans la brochure)



Tarifs standards
(indiqué dans la brochure)

(1) Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du Code monétaire et financier.

BANQUE À DISTANCE

PAR INTERNET

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

 • Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone mobile, SMS, etc) ⁽¹⁾ <i>Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire Rives de Paris, des services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.</i>	GRATUIT GRATUIT
- Cyberplus ⁽²⁾ - Cyberplus jeunes ⁽²⁾ , réservé aux jeunes de 16 et 17 ans	
 • Coffre-fort numérique⁽³⁾ (5 Go), par mois	1,50 €
• Sécurisation des opérations en ligne	GRATUIT
- Par SMS	
- Mise à disposition d'un lecteur PassCyberplus ⁽³⁾	GRATUIT
- premier lecteur PassCyberplus	10,10 €
- lecteur PassCyberplus supplémentaire	GRATUIT
- carte PassCyberplus	GRATUIT
- avec Secur'Pass	GRATUIT
<i>Avec l'application Secur'Pass, vous pouvez au sein de votre espace Banque Populaire, réaliser vos opérations sensibles de manière simple, rapide et sécurisée.</i>	
• Confirmation de l'exécution d'un virement émis (par sms ou courriel)	GRATUIT

PAR TÉLÉPHONE

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

Tonalité+ et le 6 11 10 permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

• Frais d'utilisation des services de banque à distance par Tonalité+ (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) ⁽¹⁾	
- Composez le 0 892 892 092 	0,40 €/min
• Frais d'utilisation des services de banque à distance par SMS (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) ⁽¹⁾	
- Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile, <i>par envoi</i>	0,35 €⁽²⁾
• Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) ⁽¹⁾	
 - Moviplus, <i>par mois</i>	1,90 €⁽²⁾
- Moviplus Jeunes (moins de 25 ans), <i>par mois</i>	0,95 €⁽²⁾
<i>Avec Moviplus, recevez notamment sur votre téléphone portable 2 fois par semaine, le solde de votre compte.</i>	

PAR AUTOMATE

• Service Bancaire National	GRATUIT
Lors de déplacements hors de votre région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de votre compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, d'effectuer un retrait et de réaliser un virement entre vos comptes Banque Populaire Rives de Paris.	

 Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINÉA (voir p. 13).

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou hors coût opérateur.

(3) Pour les titulaires d'un abonnement Cyberplus.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation annuelle

Paiement par carte : la carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué durant le mois suivant l'utilisation). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou MasterCard permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite sont associées à de nombreux services. Consultez votre conseiller pour connaître les services associés à chacune de ces cartes. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez immédiatement le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur) pour faire opposition, 7 jours/7 et 24h/24.

• Fourniture de cartes de retrait

- Point Argent Locale GRATUIT
- Point Argent 22,00 €

• Fourniture de cartes de débit

Carte de paiement à autorisation systématique

- Carte Visa Électron 35,00 €
Électron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler les achats chez les commerçants ⁽¹⁾ et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.
- Carte Visa Électron NRJ Banque Pop ⁽²⁾ 35,00 €
- Carte budj (réservée aux 12-15 ans) ⁽²⁾ 35,00 €

• Fourniture de cartes de débit

- Carte Visa Classic à contrôle de solde 46,00 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat
- Carte Visa Classic* 46,00 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé
- Carte Visa Classic* NRJ Banque Pop ⁽²⁾ 46,00 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé
- Carte MasterCard 46,00 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé
- Carte Visa Premier* 125,00 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé
- Carte Visa Platinum* 210,00 €
- Carte Visa Infinite 350,00 €
- E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur Internet) 13,00 €
- E-Carte Bleue Jeunes 6,50 €

• Fourniture de cartes débit-crédit ⁽³⁾⁽⁴⁾

La carte débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- Carte Visa Classic Facelia* à débit immédiat ou différé 46,00 €
- Carte Visa Premier Facelia* à débit immédiat ou différé 125,00 €
- Carte Visa Platinum Facelia* à débit immédiat ou différé 210,00 €

• Fourniture d'une carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

- Cotisation carte Créodis ⁽⁴⁾ 22,00 € ⁽³⁾

* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.



Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINÉA (voir p. 13) hors E-Carte Bleue Jeunes.

(1) Les commerçants affichant le logo Visa Électron.

(2) Ce produit n'est plus commercialisé.

(3) Hors coût des intérêts débiteurs.

(4) La carte Facelia est réservée aux clients majeurs.

<ul style="list-style-type: none"> • Personnalisation du visuel (Cartego) <ul style="list-style-type: none"> - Visuel catalogue (pour chaque nouveau visuel et par an)⁽¹⁾ - Photo personnelle (pour chaque nouveau visuel et par an)⁽²⁾ 	<p>8,50 € 10,60 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Délivrance d'une carte <ul style="list-style-type: none"> - Cartes Visa Platinum, Visa Platinum Facelia et Visa Infinite en mode normal ou urgent - Autres cartes <ul style="list-style-type: none"> - en mode normal - en mode urgent⁽³⁾ 	<p>GRATUIT GRATUIT 33,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Rédédition du code confidentiel de la carte <ul style="list-style-type: none"> - Cartes Visa Platinum, Visa Platinum Facelia et Visa Infinite en mode normal ou urgent - Autres cartes <ul style="list-style-type: none"> - en mode normal - en mode urgent⁽³⁾ 	<p>GRATUIT 9,60 € 17,30 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plafond temporaire <ul style="list-style-type: none"> - Cartes Visa Premier, Visa Premier Facelia, Visa Platinum, Visa Platinum Facelia ou Visa Infinite - Autres cartes 	<p>GRATUIT 5,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Refabrication de la carte avant l'échéance (tous motifs sauf dysfonctionnement et fraude) <ul style="list-style-type: none"> - Cartes Visa Platinum, Visa Platinum Facelia et Visa Infinite - Autres cartes 	<p>GRATUIT 13,20 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Refabrication de la carte en cas de dysfonctionnement et fraude 	<p>GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Récupération de carte pour usage abusif <ul style="list-style-type: none"> - Suite capture chez un commerçant - Suite capture dans un distributeur automatique de billets 	<p>188,00 € 55,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'annulation carte <ul style="list-style-type: none"> - Point Argent Locale - Point Argent Plus - Autres cartes 	<p>GRATUIT 3,70 € 7,50 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'opposition sur carte (France et étranger) En cas de perte, de vol ou usage frauduleux par un tiers 	<p>GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'espèces en euros à un DAB Banque Populaire et Point Argent 	<p>GRATUIT</p>



Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINÉA (voir p. 13).

(1) Cartes éligibles à cette offre : Visa Électron, MasterCard, Visa Classic, Visa Classic Facelia, Visa Premier, Visa Premier Facelia.

(2) Cartes éligibles à cette offre : Visa Électron, MasterCard, Visa Classic et Visa Classic Facelia.

(3) Délai maximum J+3 ouvrés.

<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro ⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> - A compter du 1^{er} retrait dans le mois pour une carte Visa Électron ou Point Argent Plus - A compter du 4^{ème} retrait dans le mois pour une carte Visa Classic, Visa Classic Facelia, Visa Premier, Visa Premier Facelia ou MasterCard - Avec une carte budj, Visa Platinum, Visa Platinum Facelia ou Visa Infinite 	<p>1,00€</p> <p>1,00€</p> <p>GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (hors euros) (Voir rubrique « Opérations bancaires à l'international » p. 27) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Paieement par carte en devises (hors euros) (Voir rubrique « Opérations bancaires à l'international » p. 27) 	

VIREMENTS ⁽¹⁾⁽²⁾

(cas d'un virement SEPA occasionnel)

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

Remarque : pour les virements en devises, ou en euros impliquant un pays hors zone SEPA, se référer à la rubrique « Opérations bancaires à l'international » en page 27.

<ul style="list-style-type: none"> • Réception d'un virement SEPA <ul style="list-style-type: none"> - Virement occasionnel ou permanent 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Émission d'un virement SEPA externe ⁽³⁾ <ul style="list-style-type: none"> - Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none"> - initié en agence - initié par Internet via Cyberplus ⁽⁴⁾ - Frais de mise en place d'un virement permanent initié en agence ou par Internet ⁽⁴⁾, via Cyberplus - Frais par virement permanent <ul style="list-style-type: none"> - initié en agence - initié par Internet via Cyberplus ⁽⁴⁾ 	<p>4,60€</p> <p>GRATUIT</p> <p>GRATUIT</p> <p>1,80€</p> <p>GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Émission d'un virement SEPA vers un autre compte Banque Populaire Rives de Paris 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Régularisation sur virement émis <ul style="list-style-type: none"> - Révocation définitive d'un virement permanent - Tentative d'annulation d'un virement externe après exécution suite à une erreur client 	<p>GRATUIT</p> <p>5,00€</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Régularisation sur virement reçu <ul style="list-style-type: none"> - Rejet d'un virement SEPA reçu 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Frais pour virement SEPA instantané ⁽⁵⁾ Émission d'un virement SEPA instantané (Instant payment) <ul style="list-style-type: none"> - par virement 	1,00€

VIREMENTS SPÉCIFIQUES

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

<ul style="list-style-type: none"> • Virement urgent (valeur jour), initié en agence 	13,00€
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

(1) Zone euro, Zone SEPA, Zone EEE.

Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

(2) Espace unique de paiement en euros.

(3) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire, y compris dans une autre Banque Populaire.

(4) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(5) Disponible via l'application mobile Banque Populaire.

PRÉLÈVEMENTS

(frais par paiement d'un prélèvement SEPA)⁽¹⁾

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
• Frais d'un paiement par prélèvement SEPA	GRATUIT
• Sélection de créanciers autorisés à prélever (Liste Blanche)	GRATUIT
• Sélection de créanciers non autorisés à prélever (Liste Noire)	GRATUIT
• Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement SEPA (TIP SEPA)	GRATUIT
• Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution (révocation d'une échéance de prélèvement)	GRATUIT
• Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA (retrait de consentement)	GRATUIT
• Demande infondée de remboursement d'un prélèvement SEPA	15,30 €

CHÈQUES

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

• Remise et paiement de chèque(s) en euros sur une banque française	GRATUIT
• Carnet de remises de chèques (y compris envoi)	GRATUIT
• Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier à domicile, envoi simple	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier à domicile, en recommandé	2,40 € + frais postaux
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,80 €
• Frais d'opposition chèques / chéquier par l'émetteur (le client) - Par chèque ou chéquier, <i>par semestre d'opposition</i>	8,00 €
• Chèque sur papier libre et non normalisé, chèque muté	40,40 €

Pour la remise ou le paiement d'un chèque en euros sur une banque étrangère, référez-vous à la rubrique « Opérations bancaires à l'international » p.28

(1) Espace unique de paiement en euros. Zone SEPA. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients titulaires d'une offre groupée de services. (Cotisation à une offre groupée de services)

AFFINÉA, LA CONVENTION PERSONNALISÉE

Choisissez les produits qui vous conviennent (3 produits au minimum) et bénéficiez de remises progressives et permanentes



2 produits obligatoires :	Tarif mensuel
• Fourniture d'une carte de débit au choix (page 9)	
- Visa Électron	2,92 €
- Visa Électron NRJ Banque Pop ⁽¹⁾	2,92 €
- Visa Classic ou MasterCard	3,83 €
- Visa Classic NRJ Banque Pop ⁽¹⁾	3,83 €
- Visa Classic Facelia	3,83 € ⁽²⁾
- Visa Premier	10,42 €
- Visa Premier Facelia	10,42 € ⁽²⁾
- Visa Platinum	17,50 €
- Visa Platinum Facelia	17,50 € ⁽²⁾
- Visa Infinite	29,17 €
• Et l'assurance des moyens de paiement (page 25)	
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et téléphone portable (Sécuriplus)	2,25 €



• Des produits et services de la gestion quotidienne au choix	Tarif mensuel
- Fourniture d'une deuxième carte (page 9) ⁽³⁾	Selon la carte choisie
- Dédicace (page 26)	À partir de 1,30 €
- Fructi-Budget (page 26)	À partir de 2,04 €
- Fructi-Facilités (page 26)	1,20 €
- Moviplus (page 8)	1,90 €
- Sécuri High-Tech (page 25)	À partir de 3,20 €
- Coffre-fort numérique (5 Go) (page 8)	1,50 €



- Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives par rapport à la souscription des produits et services à l'unité
 - 3 produits ou services → 10% de remise
 - 4 produits ou services → 12% de remise
 - 5 produits ou services → 15% de remise

Les remises s'appliquent à tous les produits de la convention. La cotisation de votre convention AFFINÉA est mensuelle.

Vous pouvez souscrire d'autres produits et services bénéficiant du même pourcentage de remise sur leurs tarifs unitaires :

- E-carte bleue (page 9)
- Carnet de bord (page 5)
- Mobilité internationale carte (page 28)
- Mobilité internationale virement (page 28)

Vous pouvez également souscrire :

Cyberplus (service de banque à distance) > Gratuit
Crescendo (service d'épargne) > Gratuit

Les avantages complémentaires :

• Réduction additionnelle sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention ⁽⁴⁾	
- Clients de 16 à 17 ans inclus	→ 50% de remise
- Clients de 18 à 25 ans inclus	→ 40% de remise
- Clients de 26 à 28 ans inclus	→ 20% de remise
- Souscription de 2 conventions AFFINÉA au sein d'un couple	→ 10% de remise
- Entrepreneur individuel équipé d'une convention professionnelle Fréquence Pro ⁽⁵⁾ ou Rythméo ⁽⁵⁾	→ 10% de remise
- Clients ACEF et CASDEN*	→ 10% de remise

*Réduction non cumulable avec la remise liée à l'âge.



Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINÉA.

(1) Ce produit n'est plus commercialisé.

(2) Hors coût des intérêts débiteurs.

(3) 50% de réduction sur la seconde carte de même rang détenue sur le même compte (hors Visa Infinite et Électron). Réduction non cumulable avec la remise AFFINÉA.

(4) Hors réduction spécifique à une partie de la clientèle.

(5) Réduction non cumulable avec la remise liée au couple.

ORFÈA, LA CONVENTION RÉSERVÉE AUX CLIENTS DES AGENCES BANQUE PRIVÉE (sauf indication contraire)

Tarif mensuel

Les produits obligatoires :

- Fourniture d'une carte de débit au choix (page 9)
 - Visa Platinum
 - Visa Platinum Facelia
 - Visa Infinite
- Une assurance des moyens de paiement (page 25)
 - Offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et téléphone portable (Sécuriplus)
- Un abonnement à des services de banque à distance par Internet (Cyberplus) (page 8)
- Riv' ORFÈA (proposition de découvert) (page 19)
 - Intérêts débiteurs au taux de

GRATUIT
GRATUIT⁽¹⁾
14,59 €

GRATUIT

GRATUIT

Euribor 3 mois*
+ 3,50 points

3,20 €

1,50 €

En option :

- Un Sécuri High-Tech formule solo (page 25)
- Un coffre-fort numérique (5Go), par mois (page 8)

* L'Euribor 3 mois (Euro Interbank Offered Rate) constitue l'un des principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro servant de base et de référence principale aux crédits à taux variables proposés aux particuliers. Ce taux est publié chaque jour à 11 heures précises par la Banque Centrale Européenne.

CONVENTION CARTE BUDJ

(fin de commercialisation au 31/12/2018)

Tarif mensuel
(sauf indication contraire)

Elle se compose des services suivants :

- Compte de dépôt
- Carte budj
- Livret Jeune ou Livret Sociétaire
- Alimentation automatique de votre épargne
- Consultation par Internet⁽²⁾ du solde des comptes et des écritures sur 90 jours

1,31 €

Elle peut être complétée par une assurance optionnelle :

- Sécuriplus (page 25), par mois

1,13 €

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ (OCF)

(Comptes ouverts dans le cadre de l'art. R 312-4-3 du Code monétaire et financier) (sauf indication contraire)

Tarif mensuel

Pour les clients en situation de fragilité financière, votre Banque Populaire propose une offre groupée de service spécifique de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiement.

• OCF

Les produits et services inclus :

- La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt
- 1 fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron)
- Le dépôt ou le retrait d'espèces en agence
- 4 virements mensuels SEPA, dont au moins 1 virement permanent
- Des paiements par prélèvements SEPA illimités
- 2 chèques de banque par mois
- 1 abonnement à des services de banque à distance (internet téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus)
- 1 abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Moviplus)
- La fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
- 1 changement d'adresse par an

3,00 €
soit pour
information
36,00 €
par an

Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) :

- Commission d'intervention, par opération

Frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIP SEPA

- si montant de l'opération < 20,00 €

- si montant de l'opération ≥ 20,00 €

4,00 €
plafond mensuel 20,00 €

Montant de l'opération rejetée,
plafonné à 6,00 €

6,00 €⁽³⁾
plafond mensuel 30,00 €

(1) Hors coût des intérêts débiteurs.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(3) Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients titulaires d'une offre groupée de services.
(Offres qui ne sont plus commercialisées)

OFFRE RIV'ET MOI (fin de commercialisation en 2014)

		Riv'et moi			
		16-17 ans	18-25 ans	26-28 ans	+28 ans
PRODUITS ET SERVICES DE BASE : LES ESSENTIELS (tarif mensuel)					
Compte de dépôt		GRATUIT			
+ 1 carte bancaire au choix parmi les cartes suivantes ⁽¹⁾					
- Point Argent Plus		0,67€	0,84€	1,17€	1,50€
- Visa Électron		1,17€	1,46€	2,04€	2,63€
- Visa Classic, Classic Facelia ⁽²⁾ débit immédiat ou différé		1,53€	1,92€	2,68€	3,45€
- Visa Premier, Premier Facelia ⁽²⁾ débit immédiat ou différé		-	5,21€	7,29€	9,38€
- Visa Platinum, Platinum Facelia ⁽²⁾ débit immédiat ou différé		-	8,75€	12,25€	15,75€
- Visa Infinite débit immédiat ou différé		-	26,25€	26,25€	26,25€
+ Sécuriplus ⁽¹⁾		0,90€	1,13€	1,58€	2,03€
+ 1 accès à la gestion de vos comptes par Internet ⁽¹⁾⁽³⁾ :					
- Cyberplus		GRATUIT			
- Cyberplus jeunes (réservé aux moins de 18 ans)		GRATUIT			
Cotisation mensuelle totale (hors options)	minimum	1,57€	1,97€	2,75€	3,53€
	maximum	2,43€	27,38€	27,83€	28,28€
PRODUITS ET SERVICES OPTIONNELS (tarif mensuel)					
- Fructi-Facilités (assurance décès)		-	1,08€	1,08€	1,08€
- Fructi-Facilités jeunes (assurance décès)		0,31€	0,39€	0,54€	-
- Crescendo (service d'épargne)		GRATUIT			
- Dédicace (contrat de prévoyance)		-	-50% ⁽⁴⁾	-30% ⁽⁴⁾	-10% ⁽⁴⁾

Le co-titulaire bénéficie également d'une réduction de 50% sur le tarif de sa carte bancaire. Cette réduction s'applique sur le tarif hors offre groupée de services et uniquement si la carte bancaire est de même type que celle du titulaire et sur le même compte (hors Point Argent Plus, Électron et Infinite).

RIV'OLUTION (fin de commercialisation en 2014)

Offre promotionnelle et temporaire réservée aux jeunes de 16 à 28 ans, susceptible d'être proposée au cours de certaines périodes de l'année.

Tarif mensuel
(sauf indication contraire)

Elle se compose des produits et services suivants :	1,00€
- Carte Visa Classic à débit immédiat (option Facelia ⁽²⁾ disponible à partir de 18 ans)	
- Abonnement à des services de banque à distance par Internet : Cyberplus ⁽³⁾ (Cyberplus jeunes réservé aux moins de 18 ans)	

(1) Produit obligatoire pour le titulaire de l'offre groupée de services et facultatif pour le co-titulaire.

(2) La carte de débit-crédit Facelia offre la possibilité d'effectuer des retraits ou paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte. Hors coût des intérêts débiteurs. La carte Facelia est réservée aux clients majeurs.

(3) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(4) Pourcentage appliqué sur le tarif hors offre groupée de services.

• **Les produits et services inclus**

Compte de dépôt, Sécuriplus.

• **Cotisation** (en fonction de la carte choisie)

- Point Argent Plus	1,97 €
- Visa Electron	2,59 €
- Visa Classic, Visa Classic Facelia débit immédiat ou différé	3,05 € ⁽¹⁾
- Visa Premier, Visa Premier Facelia	6,34 € ⁽¹⁾
- Visa Platinum, Visa Platinum Facelia	14,26 € ⁽¹⁾

• **Produits et services optionnels**

- Latitude Proximité **GRATUIT**

comprenant l'abonnement Cyberplus⁽²⁾

- Latitude Epargne **GRATUIT**

comprenant Crescendo (service d'épargne)

• **Les produits et services inclus**

Compte de dépôt, carnet de bord, BP Infos⁽³⁾ (service d'information juridique par téléphone), un chèque de banque/an, refabrication de carte en mode normal, réédition du code confidentiel, opposition sur tous les moyens de paiement pour perte ou vol, Sécuriplus.

• **Cotisation** (en fonction de la carte choisie)

- Point Argent Plus	7,68 €
- Visa Electron	8,89 €
- Visa Classic, Visa Classic Facelia débit immédiat ou différé	9,52 € ⁽¹⁾
- Visa Premier, Visa Premier Facelia	15,12 € ⁽¹⁾
- Visa Platinum, Visa Platinum Facelia	21,14 € ⁽¹⁾
- Visa Infinite	31,05 €

• **Produits et services optionnels**

- Latitude Proximité **GRATUIT**

comprenant l'abonnement Cyberplus⁽²⁾

- Latitude Epargne comprenant :

- Crescendo (service d'épargne)

- Dédicace (contrat de prévoyance)

GRATUIT

À partir de 1,30 €

(1) Hors coût des intérêts débiteurs.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(3) Hors coût d'appel. Selon conditions contractuelles en vigueur.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- Par opération **8,00 €**
- Plafond mensuel (équivalent à 10 écritures par mois) **80,00 €**

Votre conseiller est à votre disposition pour étudier la solution adaptée à vos besoins.

Pour les comptes ouverts sur injonction Banque de France et clients détenteurs des offres OCF et BASEO, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4€ par opération, plafonnées à 5 opérations par mois (soit 20€).

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- **Frais par saisie administrative à tiers détenteur** **10% du montant de la créance maximum fixé par décret**
- **Frais par saisie attribution, frais par saisie conservatoire** **10% du montant dû**
 - maximum **220,00 €**

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES ÉMIS

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

- **Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision** (absence ou insuffisance)⁽¹⁾
 - Inférieur ou égal à 50 € **22,00 €⁽²⁾**
 - Supérieur à 50 € **42,00 €⁽²⁾**

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

- **Frais par chèque rejeté pour un autre motif** **GRATUIT**
- **Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision** (lettre Murcef) **15,20 €**
- **Chèque émis en période d'interdiction bancaire** **34,00 €**
- **Commission de gestion sur compte d'interdit bancaire par une autre banque, par trimestre** **46,30 €**

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

(2) Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES REMIS

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| • Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision | 10,80 € |
| • Remise de chèque(s) erronée (ex : numéro de compte erroné...) | 9,80 € |

INCIDENTS LIÉS AUX AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| • Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, frais de rejet de TIP SEPA ou télé règlement SEPA pour défaut de provision ⁽¹⁾ | |
| - Pour absence ou insuffisance de provision et autres motifs | |
| - inférieur à 20 € | Montant de l'opération |
| - supérieur ou égal à 20 € | 12,00 € ⁽²⁾ |

Ce montant forfaitaire comprend : les frais d'information préalable, les frais de rejet et la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement.

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| • Frais d'information préalable pour virement ou prélèvement sans provision | 20,00 € |
| • Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative de la banque en cas d'usage abusif dans la zone EEE ^{(1) (3)} | GRATUIT |
| • Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire | 44,00 € |

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

(2) Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.

(3) Zone EEE. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT

En principe, le solde du compte doit toujours rester créditeur. Toutefois la banque peut consentir un découvert dans une convention spécifique. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

• Découverts formalisés

- Riv' Facilité

Durée d'utilisation du découvert ≤ 30 jours

- Intérêts débiteurs au taux de

- Riv' Sérénité

Durée d'utilisation du découvert ≤ 90 jours

- Intérêts débiteurs au taux de

- Riv' Liberté

Durée d'utilisation du découvert > 90 jours

- Intérêts débiteurs au taux de

- Riv' ORFÉA (réservé aux clients des agences Banque Privée)

Durée d'utilisation du découvert ≤ 30 jours

- Intérêts débiteurs au taux de

16,50%⁽¹⁾

11,90%⁽²⁾

Euribor 3 mois*
+ 3,50 points

* L'Euribor 3 mois (Euro Interbank Offered Rate) constitue l'un des principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro servant de base et de référence principale aux crédits à taux variables proposés aux particuliers. Ce taux est publié chaque jour à 11 heures précises par la Banque Centrale Européenne.

• Découverts non formalisés ou non autorisés

- Intérêts débiteurs au taux de

16,50%⁽¹⁾

• Jeunes de moins de 28 ans

Exonération d'agios à hauteur d'un solde débiteur journalier maximal de 152 € pour les moins de 28 ans détenteurs d'une offre de découvert Riv'Facilité Jeunes ou Riv'Sérénité Jeunes.

• Minimum forfaitaire de perception, par trimestre

(pour tous types de découverts, hors jeunes de moins de 28 ans, détenteurs d'une offre de découvert Riv'Facilité Jeunes ou Riv'Sérénité Jeunes)

3,00€⁽³⁾

CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽⁴⁾

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

• Prêt personnel

Pour financer vos projets personnels : automobile, loisirs, travaux...

- Frais de dossier proportionnels au montant du prêt

- minimum

- maximum

- Taux débiteur annuel

1 %

60,00€

150,00€

Nous consulter

• Crédit renouvelable

- Créodis (ce produit n'est plus commercialisé)

- Facelia (page 9)

Le crédit renouvelable Facelia peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire Facelia.

Nous consulter

Nous consulter

• Prêt Étudiant

- Frais de dossier

- Taux débiteur annuel

GRATUIT

Nous consulter

• Prêt Permis à 1 € (de 15 à 25 ans)

- Frais de dossier

GRATUIT

• Pour les étudiants (de 18 à 28 ans)

- Avance sur bourse allouée par le CROUS

Nous consulter

• Pour les Jeunes Actifs (de 18 à 28 ans)

- Caution locative

1 % maximum du
montant annuel garanti
+ frais de dossier à 30€

Le Taux de Base Bancaire Banque Populaire Rives de Paris (TBB) est fixé à 6,90% depuis le 11/10/09. Le taux est susceptible d'évolution selon les conditions du marché. Le TAEG est indiqué sur le relevé de compte. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R314-4 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

(1) 16,50% soit TBB + 9,6 points.

(2) 11,90% soit TBB + 5 points.

(3) Non compris dans le TAEG.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

<ul style="list-style-type: none"> • Prêt Épargne Logement <ul style="list-style-type: none"> - Frais de dossier - Taux débiteur annuel 	<p>GRATUIT Nous consulter</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Prêt à Taux Zéro <ul style="list-style-type: none"> - Frais de dossier 	<p>GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Autres prêts immobiliers <ul style="list-style-type: none"> - Frais de dossier initié en agence <ul style="list-style-type: none"> - proportionnels au montant du prêt - minimum - Frais de dossier initié sur Internet - Taux débiteur annuel 	<p>1 % 400,00 € 500,00 € Nous consulter</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les assurances liées aux crédits Le coût de l'assurance des emprunteurs dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé, de la durée du crédit et du niveau de couverture. L'assurance des emprunteurs est un contrat CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. 	<p>Nous consulter</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Frais sur les garanties <ul style="list-style-type: none"> - Gage sur autre bien mobilier - Nantissement de compte d'instruments financiers - Hypothèque - Délégation sur produits assurance-vie capitalisation - Mainlevée de garantie - Cautionnements extérieurs et garantie - Autres garanties 	<p>GRATUIT ⁽²⁾ 66,00 € GRATUIT ⁽²⁾ GRATUIT ⁽²⁾ GRATUIT ⁽²⁾ Nous consulter Nous consulter</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Autres prestations <ul style="list-style-type: none"> - Duplicata du tableau d'amortissement - Information annuelle des cautions - Modification sans avenant (modification de date de prélèvement ...) - Décompte de remboursement anticipé <ul style="list-style-type: none"> - offre émise avant le 01/07/2016 - offre émise depuis le 01/07/2016 - Réaménagement de prêt avec avenant (modification de durée, taux, garantie...) <ul style="list-style-type: none"> - pourcentage du capital restant dû - minimum - Utilisation d'option de modulation sur prêt modulable, report d'échéance <ul style="list-style-type: none"> - pourcentage sur la dernière échéance payée - minimum 	<p>32,00 € GRATUIT 32,00 € 32,00 € GRATUIT 1 % 400,00 € 5,60 % 32,40 €</p>

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences Banque Populaire.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(2) Hors frais administratifs et fiscaux réglementaires si nécessaire.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

- **Bénéficiaire d'une épargne disponible**⁽¹⁾

- Livret Développement Durable et Solidaire (LDDS)⁽²⁾
- Livret Epargne Populaire (LEP)⁽²⁾
- Compte sur Livret
- Livret A⁽²⁾

Taux disponibles en agence et sur notre site Internet

- **Épargner en vue d'un projet immobilier**⁽¹⁾

- Plan Epargne Logement (PEL)⁽²⁾
- Compte Epargne Logement (CEL)⁽²⁾

Taux disponibles en agence et sur notre site Internet

-  • **Crescendo**

GRATUIT

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

- **Épargner pour vos enfants**⁽¹⁾

- Livret Premier Pas (de 0 à 12 ans)
- Livret jeune (de 12 à 25 ans)

Taux disponibles en agence et sur notre site Internet

- **Dynamiser votre épargne**

Des solutions comme les placements à terme, l'assurance-vie, le Plan d'Épargne en Actions (PEA) existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Nous consulter

- **Frais de tenue de compte d'épargne inactif non réglementé***, par an

(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)

30,00 €⁽³⁾

* Les comptes d'épargne non réglementés concernés : Compte sur Livret, Livret Sociétaire, Livret Premier Pas, Plan d'Épargne Populaire, Compte à Terme, Livret ACEF, Livret Tréso et Optiplus Agri.

 Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Taux de rémunération annuel net fiscal.

(2) Taux de rémunération fixé par les pouvoirs publics.

(3) Dans la limite du solde créditeur du compte. Le montant des frais et commissions, prélevé annuellement sur un compte d'épargne inactif, est plafonné par un arrêté ministériel.

• Rétrocession

La Banque Populaire propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Banque Populaire peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

• Ouverture d'un compte-titres ordinaire ou d'un PEA

GRATUIT

• Frais de courtage Bourse

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet⁽¹⁾, Alodis Bourse⁽²⁾...).

• Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam) au comptant

	Internet ⁽¹⁾	Alodis Bourse ⁽²⁾
Commission proportionnelle sur le montant de la transaction	0,55%	1,30%
Minimum par ordre	11,00€	22,00€
Commission supplémentaire par ordre exécuté sur action nominative	11,00€	22,00€

• Commission pour un ordre avec service de règlement différé

	Internet ⁽¹⁾	Alodis Bourse ⁽²⁾
Commission variable : % mensuel du montant de la transaction	0,32%	0,64%
En sus commission fixe par ordre	3,20€	6,40€
Prorogation : % mensuel du montant de la transaction	0,09%	0,18%

• Bourse étrangère

	Internet ⁽¹⁾	Alodis Bourse ⁽²⁾
Commission variable sur le montant de la transaction	0,80%	1,30%
Minimum par ordre	81,20€	132,00€

• Frais de transfert d'un compte-titres ou PEA

- Frais fixes, par portefeuille	82,30€
- En sus frais fixes, par ligne	11,10€
- En sus frais fixes, par ligne étrangère	136,00€

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Alodis Bourse 01 71 39 11 71, appel non surtaxé, coût selon votre opérateur (hors frais et commissions sur transactions boursières).

• OPTIFOLIO

Gestion optimisée de votre portefeuille

Choisissez le ou les services qui vous conviennent :

<ul style="list-style-type: none"> • Souscription unitaire, par an - Abonnement Hisséo Folio - Assurance moins-values - Prise de bénéfices 	<p>GRATUIT 7,70€ 13,20€</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Forfait OPTIFOLIO incluant les 3 services (Abonnement annuel Hisséo Folio, assurance moins-values et prise de bénéfices) - Hisséo Folio, droits d'entrée d'OPCVM 	<p>16,60€</p> <p>Réduction de 50%</p>

• Droits de garde

[Nous consulter](#)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...). Ils dépendent principalement du nombre de lignes et des encours détenus dans votre portefeuille. Le tarif est annuel, cumulatif par tranche et prélevé par moitié chaque semestre civil à terme échu. Toutes les valeurs et OPCVM du Réseau Banque Populaire sont exonérés de droits de garde.

<ul style="list-style-type: none"> • Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Réseau Banque Populaire 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Parts sociales Banque Populaire Rives de Paris 	GRATUIT

• Autres portefeuilles

- Par portefeuille,
par an, prélevé par semestre

Commission proportionnelle
(cumulative par tranche)

Tranche ≤ à 50 000 €	0,31 %
Tranche > à 50 000 € et ≤ à 150 000 €	0,26 %
Tranche > à 150 000 €	0,13 %

- En sus frais fixes par ligne porteur et nominatif	5,40€
- En sus frais fixes par ligne sur l'étranger	14,50€

• Montant minimum de perception des droits de garde	23,90€
------------------------------------------------------------	---------------

• Frais de gestion PEA, par an (hors droit de garde)	15,80€
-------------------------------------------------------------	---------------

• Frais de gestion PEA composé uniquement de parts sociales Banque Populaire Rives de Paris	GRATUIT
----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

• Frais de tenue et de gestion de compte-titres inactif ou de PEA (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)	Application des droits de garde ⁽¹⁾
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------

• Gérer votre patrimoine financier

• Imprimé Fiscal Unique (IFU)	GRATUIT
--------------------------------------	----------------

• Duplicata d'un Imprimé Fiscal Unique (IFU)	14,90€
-----------------------------------------------------	---------------

• Frais d'étude et d'ingénierie patrimoniale	Nous consulter
-----------------------------------------------------	-----------------------

(1) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

• Mise à jour ou modification dossier valeurs non cotées	108,20 €
• Ouverture de dossier pour les titres non cotés dans un PEA	219,50 €
• Mise en place de titres en nominatif pur - Frais fixes, <i>par ligne</i>	108,20 €
• Souscription, attribution d'actions OPA/OPE, paiement de dividendes en actions	15,00 €

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au client. Le client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURER VOS MOYENS DE PAIEMENT ET VOS APPAREILS NOMADES

Tarif par an
(sauf indication contraire)

• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et téléphone portable ⁽¹⁾

- Sécuriplus, par adhérent

27,00 € ⁽²⁾

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément aux moyens de paiement. Cette assurance fonctionne également dans le cas d'une usurpation d'identité (utilisation frauduleuse des données personnelles) et lors du bris accidentel ou du vol de votre téléphone portable.

• Cotisation à une offre d'assurance pour vos appareils nomades hors téléphone portable ⁽¹⁾

- Sécuri High-Tech formule solo, par mois

3,20 € ⁽²⁾

- Sécuri High-Tech formule famille, par mois

4,20 € ⁽²⁾

Un contrat unique pour protéger la plupart de vos appareils high-tech nomades (à l'exception des téléphones mobiles) en cas de bris accidentel ou de vol, en France ou à l'étranger.

VOTRE ASSURANCE PERSONNELLE

• MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) ⁽¹⁾

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...).

Nous
consulter

• Autonomis ⁽¹⁾

(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)
Contrat d'assurance ayant pour objet le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Nous
consulter

• ASSUR-BP Santé ⁽¹⁾

Complémentaire santé qui prévoit le remboursement des frais de soins.

Nous
consulter

PROTÉGER VOS ENFANTS

Tarif par an
(sauf indication contraire)

• ASSUR-BP Enfant ⁽¹⁾

19,00 € ⁽³⁾

Contrat ayant pour objet d'assurer la protection de l'enfant, en cas d'accident survenant dans le cadre de sa vie privée et de ses activités scolaires et extra-scolaires.

• ASSUR-BP Horizon ⁽¹⁾, à partir de

26,00 € ⁽⁴⁾

ASSUR-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle (responsabilité civile, assistance en cas d'accident...) et/ou une assurance logement (indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

 Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINÉA (voir p. 13).

(1) Selon conditions contractuelles en vigueur.

(2) Tarif hors offre groupée de services.

(3) Tarif pour la rentrée 2018-2019 valable jusqu'au 31/08/2019. Ce tarif est susceptible de varier.

(4) S'applique pour les contrats avec une date d'effet à compter du 01/06/2018 jusqu'au 31/05/2019. Ce tarif est susceptible de varier.

• Fructi-Famille⁽¹⁾ et Tisséa⁽¹⁾

Nous
consulter

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession* et de prélèvements sociaux.

*Dans les limites de la législation en vigueur.



• Fructi-Budget⁽¹⁾, à partir de

2,04 €

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un an.



• Fructi-Facilités⁽¹⁾

1,20 €

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, en fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès.

• Fructi-Facilités jeunes⁽¹⁾

0,77 €

(Offre qui n'est plus commercialisée depuis 2014)

ASSURER VOS BIENS

• ASSUR-BP Auto⁽¹⁾

Nous consulter

• ASSUR-BP Habitat⁽¹⁾

Nous consulter

ASSURER VOTRE ÉPARGNE

Tarif par an
(sauf indication contraire)



• Dédicace⁽¹⁾, à partir de

15,60 €

En cas de décès par accident, Dédicace permet la transmission d'un capital aux bénéficiaires désignés qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire*⁽²⁾.

*Voir conditions générales du contrat disponible en agence.

ASSURANCES JURIDIQUES

Tarif par an
(sauf indication contraire)

• Protection Juridique⁽¹⁾

Nous consulter

Contrat d'assurance vous fournissant les moyens juridiques et financiers nécessaires pour vous aider à trouver une solution amiable à votre litige garanti avec un large champ d'intervention, ou, à défaut, judiciaire. Vous bénéficiez de trois niveaux de prestations : le renseignement par téléphone, l'accompagnement juridique, la prise en charge de frais. Plafond élevé : jusqu'à 100 000 € par litige en France.

• BP Infos⁽¹⁾ : information pratique, juridique ou technique

27,12 €⁽³⁾

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire. Pour tous ces produits les conditions générales des contrats sont disponibles en agence. Ces tarifs concernent des produits d'assurance. Conformément aux dispositions du contrat, le montant peut être révisé annuellement chaque 31 décembre par l'assureur. Toute modification est notifiée à chaque adhérent assuré au plus tard trois mois avant le 1^{er} janvier. Ces tarifs sont donc applicables jusqu'au 31/12/2019.



Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Selon conditions contractuelles en vigueur.

(2) Pour un montant de capital ne pouvant être supérieur au montant maximum fixé contractuellement et ne pouvant excéder 75 000 € quel que soit le nombre de contrat(s).

(3) Hors coût d'appel.

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL ⁽¹⁾

CHÈQUES DE VOYAGE ET DEVISES Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• Achat et vente de billets de banque en devises ⁽²⁾

- Commission fixe
- Commission de change

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

2,17 €
Cours en vigueur

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISES ⁽¹⁾ Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• Paiement par carte bancaire en devises (hors euros)

- Commission proportionnelle sur le montant de la transaction

2,92 %

• Retrait d'espèces à un distributeur en devises

- Commission fixe
- Commission proportionnelle sur le montant du retrait

3,15 €
2,92 %

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE (hors zone EEE ⁽³⁾)

• En cas de perte, vol ou usage frauduleux, détérioration par le client ou dysfonctionnement de la carte à l'étranger

- Se reporter aux tarifs de la rubrique

« Vos moyens et opérations de paiement » en page 10.

COMMISSION DE CHANGE Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

En cas de virement émis ou reçu en devises, de chèque émis ou reçu en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises, la commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

• Commission de change

- Tranche ≤ 80 000 €
- En sus, au-delà de 80 000 €
- Minimum

0,05 %
0,025 %
14,50 €

VIREMENTS ÉMIS VERS L'ÉTRANGER ⁽¹⁾ Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• Émission d'un virement non SEPA

(en devises, ou en euros vers un pays étranger)

- Commission proportionnelle au montant de la transaction
 - minimum
 - maximum
- Frais de dossier
- Commission de change (si achat de devises)

0,06 %
12,00 €
160,00 €
4,60 €
Voir ci-dessus

(1) Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Roumain et Couronne Suédoise, ou impliquant un pays hors EEE ⁽³⁾.

(2) Ces produits doivent être commandés. Nous consulter pour les délais.

(3) Zone EEE. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

<ul style="list-style-type: none"> • Frais de correspondants étrangers <ul style="list-style-type: none"> - Commission fixe sur la Suisse, le Canada, les USA 10,00 € - Commission proportionnelle du montant de la transaction autres pays 0,1% - minimum 15,00 € - maximum 150,00 € • Frais acquit swift 14,76 € • Frais sur transfert urgent (à J) 14,40 €

VIREMENTS REÇUS DE L'ÉTRANGER ⁽¹⁾

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

<ul style="list-style-type: none"> • Réception d'un virement (en devises, ou en euros en provenance de l'étranger) <ul style="list-style-type: none"> - Commission proportionnelle 0,06 % - minimum 12,00 € - maximum 160,00 € - Commission de change (si vente de devises) Voir page 27

CHÈQUES HORS FRANCE

(EEE ⁽²⁾ hors France et Étranger ⁽¹⁾)

Tarif à l'unité
(sauf indication contraire)

<ul style="list-style-type: none"> • Chèque émis en faveur d'un bénéficiaire hors France (chèque débité) <ul style="list-style-type: none"> - Commission proportionnelle au montant du chèque 0,15 % - minimum 20,00 € - maximum 75,00 € - Commission de change (si achat de devises) Voir page 27 • Chèque remis avec un émetteur hors France (chèque crédité) <ul style="list-style-type: none"> - Commission proportionnelle au montant du chèque 0,12 % - minimum 32,00 € - maximum 140,00 € - Commission de change (si vente de devises) Voir page 27 - Frais d'envoi de DHL en sus, si envoi à crédit après encaissement 36,50 € • Frais d'impayés sur chèques émis ou reçus 41,20 € (+ frais du correspondant bancaire étranger)

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tarif mensuel
(sauf indication contraire)

Ce service est réservé aux particuliers séjournant de manière prolongée hors zone euro ⁽²⁾ (offre soumise à conditions).

<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité internationale carte 10,00 € <ul style="list-style-type: none"> - Forfait de frais sur paiement et retrait hors zone euro ⁽²⁾ (hors commission de change), sans limitation du nombre d'opérations d'achat ou de retrait. Commission de change, voir tarif p. 27 • Mobilité internationale virement 4,00 € <ul style="list-style-type: none"> - Un virement hors zone euro ⁽²⁾ par mois, à tarif préférentiel (virement effectué via Cyberplus vers un compte à l'étranger, hors commission de change). Commission de change, voir tarif p. 27

 Ce symbole identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention personnalisée AFFINEA (voir p. 13).

(1) Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Roumain et Couronne Suédoise, ou impliquant un pays hors EEE ⁽²⁾.

(2) Zone EEE, Zone euro. Voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 31.

RÉSoudre UN LITIGE

EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter notre Service Satisfaction Clients :

- par courrier : Banque Populaire Rives de Paris
Service Satisfaction Clients
76-78 avenue de France - 75204 Paris Cedex 13
- par mail : contact@rivesparis.banquepopulaire.fr
- par Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr
rubrique "Services - Exprimer une réclamation" sur notre page d'accueil
- par téléphone : **09 74 75 07 75** (appel non surtaxé coût selon votre opérateur, accessible du lundi au samedi de 8h30 à 18h)

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours calendaires. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

3. En dernier recours, le Médiateur de la consommation

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Satisfaction Clients, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Banque Populaire Rives de Paris, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation.

Vous pouvez le saisir par voie postale :

**Médiateur de la Consommation auprès de la Banque Populaire Rives de Paris
CS 151 - 75422 Paris cedex 09**

ou directement sur son site internet : www.lemediateur.fbf.fr

ou celui de la médiation de la consommation :

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez faire le choix de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou le Médiateur de la consommation auprès de la Banque Populaire Rives de Paris.

Ce choix sera définitif.

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante : **Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02**, soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Ces tarifs sont applicables sous réserve d'évolutions fiscales ou réglementaires, et sont exprimés avec taxes incluses lorsque celles-ci sont dues. Conformément à la réglementation, la modification des conditions tarifaires, comme toute modification de votre convention de compte vous seront communiquées deux mois avant leur date d'entrée en vigueur. En cas de non acceptation de votre part de ces modifications vous devrez dénoncer le produit ou le service concerné et/ou votre convention de compte avant leur date d'entrée en vigueur (sans frais). Ces conseils et tarifs ne sont pas exhaustifs, n'hésitez pas à solliciter votre conseiller. Les conditions de votre convention de compte sont disponibles auprès de votre agence ou sur notre site internet. La majorité des commissions est exonérée de TVA. Cependant conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit, au taux en vigueur à la date de l'opération (TVA au taux de 20%, taux en vigueur au 01/07/2018). Ces tarifs sont donc susceptibles de varier sans préavis en cas de variation du taux de TVA. Notre tarification est disponible en agence ou sur notre site Internet www.rivesparis.banquepopulaire.fr.

Les crédits renouvelables Créodis et Facelia

sont des produits de :

NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 €

Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris

439 869 587 RCS PARIS

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS

sous le numéro 07022393.

Sécuriplus, Sécuri High-Tech, Dédicace, Multirisque des Accidents de la Vie, Fructi-Budget, Autonomis

sont des produits de :

BPCE PRÉVOYANCE

Société anonyme au capital de 13 042 257,50 €

Entreprise régie par le code des assurances - 352 259 717 RCS Paris

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - France

Fructi-Facilités

est un produit de :

BPCE VIE

Société anonyme au capital de 161 469 776 €

Entreprise régie par le code des assurances - 349 004 341 RCS Paris

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - France

Fructi-Famille et Tisséa

sont des produits de :

BPCE PRÉVOYANCE et BPCE VIE

ASSUR-BP Santé

est un produit de :

BPCE ASSURANCES

Société anonyme au capital social de 61 996 212 €

Entreprise régie par le code des assurances - 350 663 860 RCS PARIS

Siège social : 88, avenue de France, 75641 Paris Cedex 13 - France

ASSUR-BP Enfant, ASSUR-BP Horizon, ASSUR-BP Auto, ASSUR-BP Habitat et BP Infos

sont des produits de :

BPCE IARD

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 € entièrement versé

Entreprise régie par le code des assurances - 401 380 472 RCS NIORT

Siège social : Chaban - 79180 Chauray - France

Chauray - BP 8410 - 79024 Niort Cedex 9 - France

Protection juridique

est un produit de :

ASSISTANCE PROTECTION JURIDIQUE

Société anonyme au capital social de 7 017 808 €

Entreprise régie par le code des assurances - 334 656 386 RCS BOBIGNY

Siège social : "Le Neptune" I, rue Galilée, 93195 Noisy-le-Grand Cedex

Code APE 6512 Z

Assurance Emprunteur

est un produit de :

BPCE VIE, CNP ASSURANCES et BPCE PRÉVOYANCE

CNP ASSURANCES

Société anonyme au capital de 686 618 477 €

entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris

Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS Cedex 15

www.cnp.fr

Entreprise régie par le code des assurances - GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

BON À SAVOIR

Zone EEE : Espace Économique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Zone euro : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

GLOSSAIRE

Définitions de la directive européenne dite PAD et extrait du glossaire élaboré sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) disponible sur notre site internet.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur le compte.

Agios

Somme due à la banque lorsqu'un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme s'effectue sur la base des dates de valeur.

Code IBAN (International Bank Account Number) et Code BIC (Bank Identifier Code)

L'IBAN est l'identifiant international du compte bancaire. Le BIC est l'identifiant international de la banque. Le BIC et l'IBAN permettent d'identifier un compte bancaire et sont nécessaires au traitement automatisé des opérations de virement ou de prélèvement en France ou à l'étranger.

Convention de compte de dépôt

Contrat écrit et signé entre une banque et un (des) particulier(s). Il précise les conditions dans lesquelles fonctionne ce compte (ouverture, clôture, moyens de paiement fournis, frais, médiation,...), ainsi que les droits et les obligations de chacune des deux parties. Toute ouverture d'un compte de dépôt à un particulier donne lieu obligatoirement à la signature d'une convention de compte de dépôt.

SEPA (Single Euro Payments Area)

Le SEPA (espace unique de paiement en euros), toujours en cours de déploiement, vise à créer une gamme unique de moyens de paiement en euros commune à l'ensemble des pays européens (le virement, le prélèvement et la carte de paiement) permettant aux utilisateurs (consommateurs, entreprises, commerçants et administrations) d'effectuer des paiements en euros dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, aussi facilement que dans leur propre pays.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

Les coordonnées de votre agence :

sur notre site Internet :

www.rivesparis.banquepopulaire.fr

sur votre extrait de compte

Vous pouvez contacter directement votre conseiller au tarif d'un appel local.

Un accès direct à votre compte :

Par téléphone :

- auprès de votre conseiller^{(1) (2)}

- avec Tonalité + (serveur vocal)

- Depuis la France : **0 892 892 092** Service 0,40 € / min
+ prix appel

- Depuis l'étranger : **+(33) 1 41 86 24 40**⁽²⁾

24h/24 par Internet :

avec un abonnement Cyberplus

www.rivesparis.banquepopulaire.fr

24h/24 sur votre smartphone ou tablette :

grâce à l'application Cyberplus

disponible sur l'App Store, Android, Google Play et Blackberry App World⁽³⁾

24h/24 par SMS :

avec le **6 11 10** (0,35 € ttc/envoi)⁽⁴⁾

Banque Populaire Rives de Paris

Immeuble Sirius

76-78 avenue de France

75204 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 73 07 48 37

Télécopie : 01 73 07 78 05

Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr

(1) Du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 18h.

(2) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

(3) Disponible avec abonnement Cyberplus.

(4) Hors coût opérateur.

 **PEFC** 10-32-3010 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Banque Populaire Rives de Paris, Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 552.002.313 - RCS Paris Société immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N°07 022 545 - Siège social : 76-78 avenue de France 75204 Paris Cedex 13 - Téléphone : 01 73 07 48 37 - Télécopie : 01 73 07 78 05 - Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr - Juillet 2018.

POINT VIRGULE - 161 boulevard des États-Unis - 60200 Compiègne - RCS 397 566 860 000 29 | Réf 3705 | Crédit photos : Shutterstock. Droits réservés.
Imprimé par Imprimerie Mordacq - Rue de Constantinople - 62120 Aire-sur-la-Lys